

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/8220
3 novembre 1967

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 2 NOVEMBRE 1967 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 6080 du 18 octobre 1967, j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour l'information des membres du Conseil de sécurité, ce qui suit :

- Le 21 octobre 1967, vers 13 h 30, un avion des forces armées américano-sud-vietnamiennes du type L-19 a violé l'espace aérien du Cambodge et a lancé des roquettes sur un endroit situé à environ 100 mètres en deçà de la frontière, relevant du Khum de Koh Rokar, Srok de Peanchor, province de Prey Veng.

Cette attaque barbare a causé des pertes ci-après parmi les paisibles paysans qui, après leur travail de la matinée de défrichement des champs, étaient en train de prendre leur déjeuner à l'ombre des arbres :

- 2 tués nommés :

- Ham-Cheap, âgé de 22 ans, habitant de Prek Sambour
- Hem-Lok, âgé de 66 ans, habitant de Prek Ksay

- 4 blessés nommés :

- Uy-Chhom, âgé de 42 ans
- Nach-Kry, âgé de 53 ans
- Loch-Thuch, âgé de 42 ans
- Hang-Chrin, âgé de 19 ans.

Les trois premiers sont des habitants de Prek Sambour; le dernier, celui de Koh Rokar.

La Commission internationale de surveillance et de contrôle au Cambodge invitée par le Gouvernement royal à se rendre sur place le 23 octobre 1967 a pu constater de visu les faits ci-dessus relatés.

Le Gouvernement royal du Cambodge a élevé une protestation des plus énergiques contre cette violation répétée de l'espace aérien du Cambodge par l'avion des forces armées américano-sud-vietnamiennes, suivie d'attaques sauvages contre les paisibles paysans frontaliers khmers et a exigé que les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de la République du Viet-Nam y mettent fin sans délai.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Je vous prie d'agréer, etc.

Le représentant permanent du Cambodge.

(Signé) HUOT SAMBATH

